

**AVVISU CESEC 2021-16<sup>1</sup>**  
**AVIS CESEC 2021-16**

*Relatif à*  
*Rilativu à a*

***L'appel à projets Pacte Régional d'Investissement dans les compétences (PRIC) Corse – Plan Salvezza è Rilanciu***

***Chjama à prughjetti Pattu Regiunale d'investimentu in Cumpetenze (PRIC) Corsica - Pianu Salvezza è Rilanciu***

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

*Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;*

**Vu** la lettre de saisine du 10 mars 2021 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur **l'appel à projets Pacte Régional d'Investissement dans les compétences (PRIC) Corse – plan Salvezza è Rilanciu;**

*Vistu a lettera di presentazione di u 10 di marzu di u 2021 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica chì dumanda l'avisu di u Cunsigliu Econumicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à a Chjama à prughjetti Pattu Regiunale d'investimentu in Cumpetenze (PRIC) Corsica - Pianu Salvezza è Rilanciu;*

**Après avoir entendu**, Josepha GIACOMETTI, conseillère exécutive en charge de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'action culturelle, du patrimoine culturel et de l'audiovisuel

*Dopu intesu Josepha GIACOMETTI, Cunsigliera esecutiva in carica di l'insignamentu sicundariu, di l'insignamentu superiore è di a ricerca, di a furmazione prufeziunale è di l'amparera, di l'azzione culturale, di u patrimoni u culturale è di l'audiuvisivu*

**Sur rapport de François CASABIANCA**, pour la commission " éducation, formation, jeunesse";  
*À nant'à u raportu di François CASABIANCA per a Cummissione educazione, furmazione, giuventù*

---

<sup>1</sup> Adopté à l'unanimité

Votants : 56

*U Cunsigliu Economicu, Social, di l'Ambiente e Culturale di Corsica  
Adunitu in seduta pienaria u 23 di marzu di u 2021,  
Prununzia l'avisu chì seguita*

Afin de construire une société des compétences et de former 1 million supplémentaire de jeunes et de demandeurs d'emploi en 2022, l'Etat a mis en place un plan d'investissements des compétences pour la période 2018 – 2022.

Dans chaque région, ce plan se décline en Plan Régional d'Investissement des Compétences avec l'objectif d'augmenter le nombre de places à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi, de proposer une ingénierie pédagogique innovante et de contribuer à la modernisation de la qualité de la formation afin de s'adapter à l'évolution pour une meilleure fluidité des parcours.

A ce titre, l'Assemblée de Corse a approuvé en 2018 le Pacte pour l'investissement des compétences autour de 2 axes :

- Adapter les compétences pour répondre aux besoins des entreprises tout en offrant aux jeunes la possibilité de développer des parcours de formation cohérents.
- S'attacher à la formation des publics faiblement qualifiés.

De ce fait, le Pacte Régional d'Investissement des Compétences de Corse (PRIC) a été signé par l'Etat et la Collectivité de Corse pour une période de 4 ans. Les 2 partenaires s'engagent ainsi à investir, sur la durée de la période, 52 571 544 € pour la Collectivité de Corse et 28 500 000 € pour l'Etat.

Pour prendre en compte les effets de la crise sanitaire, la signature d'un avenant au PRIC a été approuvée en décembre 2020 par l'Assemblée de Corse.

Afin de poursuivre l'adaptation de l'offre de formation, la Collectivité de Corse a pris l'initiative de lancer un appel à projets. Les projets présentés devront viser à expérimenter de nouvelles solutions dans la prise en charge de la formation et à former des publics avec des contenus répondant aux nouveaux besoins.

Les dépenses éligibles, les modalités de financement, les critères et les modalités de sélection, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation sont définis dans le PRIC et précisés dans une note technique.

**Le CESECC accueille** favorablement l'effort de remontée du terrain afin de disposer d'informations au plus près de la source.

**Le CESECC apprécie** que les projets dont il est question se déroulent sur 2 ans, une durée suffisante pour engendrer des effets sensibles.

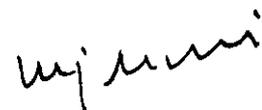
**Le CESECC souhaite** être destinataire des éléments de pondération relatifs à la notation des appels à projets.

**Le CESECC note** la mise en avant de la notion de territoire. **Il se demande** si des synergies, des mises en réseau de ces compétences entre les territoires sont prévues afin que ces dernières puissent dépasser le cadre de leur territoire.

**Le CESECC émet un avis favorable à l'appel à projets Pacte Régional d'Investissement dans les compétences (PRIC) Corse – Plan Salvezza è Rilanciu**

**La présidente,**

**Marie-Jeanne NICOLI**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'm j nicoli', written in a cursive style.